



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation du nombre d'attaques de loup en Haute-Marne

Question écrite n° 6204

Texte de la question

M. Christophe Bentz appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les attaques de troupeaux de moutons par le loup en Haute-Marne. Le loup bénéficie d'une protection au titre de la Convention de Berne. Cependant, depuis au moins trois ans, le département de la Haute-Marne subit davantage d'attaques. Durant la seule année 2022, il en a connu une trentaine - et une quarantaine de bêtes tuées. De fait, les filets de protection et les tirs d'effarouchement s'avèrent insuffisants pour protéger les troupeaux d'ovins. Par ailleurs, la population de loups augmente de 20 % tous les ans en France et seulement 8 % sont prélevés. Au vu de ces éléments, le loup ne peut plus être considéré comme une espèce protégée. Il souhaite savoir si les attaques en Haute-Marne sont le fait de meutes ou de loups isolés et si le tir légal est envisagé pour les arrêter.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bentz](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6204

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Mer et biodiversité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2359

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)